

DESIREUX D'OUVRIR UN COMMERCE SUR ARLON

QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous êtes futur commerçant sur la commune d'Arlon ? Félicitations et bienvenue !

Vous devez toutefois vous assurer d'être en règle avec les dispositions légales qui régissent l'exercice de votre activité, celles en vigueur sur la commune ainsi que vis-à-vis des législations et réglementations fiscales, sociales et environnementales.

Vous devrez **notamment** justifier :

1. du **rapport de conformité de l'installation électrique** et de l'installation au gaz (Vinçotte, BTV, Socotec)
→ **Contact Ville : Christophe Gillet - Conseiller en prévention** **063/67.00.29**
2. du **rapport de la visite des pompiers** (SRI)
→ **Contact Ville : Claire Ducamp - secrétaire du Bourgmestre 063/24.56.03**
Ils contrôleront l'installation électrique et celle au gaz, la présence d'extincteurs, les pictogrammes de sortie de secours, l'éclairage de secours, assurance incendie, ...
3. pour la vente d'**alcools**, d'un **permis de Patente** délivré par l'administration communale
→ **Contact Ville : Dolorès Bodart - Service Patente** **063/24.56.73**
4. pour la vente de **consommables**, des **autorisations de l'afsca**
5. d'un **permis d'enseigne et/ou vitrophanie**
→ **Contact Ville : Service urbanisme** **063/24.56.07**
Vous trouverez sur le site www.arlon.be le règlement communal d'urbanisme
6. d'un **permis de terrasse et/ou une autorisation d'occupation du domaine public**
→ **Contact Ville : André Valet - Service urbanisme** **063/24.56.29**
7. d'un **plan d'évacuation des déchets** (cartons, sachets, déchets alimentaires, bouteilles,...)
→ **Contact Ville : Francis Descamps - Agent constatateur** **063/67.00.38**
8. d'horaires d'ouverture conformes à la législation à afficher sur la vitrine

Nous vous invitons :

- à écrire au Collège communal pour présenter votre nouvelle activité et vous renseigner sur les obligations en vigueur sur la commune (administration@arlon.be)
- à vous faire accompagner par la Chambre de Commerces et Industries (CCILB), l'UCM ou, si vous êtes demandeur d'emploi, par une couveuse d'entreprise (Créa-Job ou Challenge)
- à prendre conseil auprès d'**ARLON CENTRE-VILLE asbl** pour tout projet commercial sur son périmètre d'action

à vous affilier à l'association des commerces et industries de la commune - **ACIA**

DESIREUX D'OUVRIR UN COMMERCE SUR ARLON

6 PARTENAIRES A VOTRE SERVICE

1/ ARLON CENTRE-VILLE asbl

Arlon Centre-Ville, plus communément appelée Gestion Centre-Ville (GCV), a pour mission de développer et gérer durablement son centre-ville ; mission garantie par un partenariat public-privé équilibré et une équipe dynamique de 14 personnes : un staff organisateur (l'équipe des sages ; les têtes penantes ;-)), 3 stewards et 7 ouvriers urbains.

Nos missions et projets pour notre cœur de ville :

- Cartographie socio-économique de notre territoire
- Prospection et accompagnement commerciales
- Pop-up
- Creashop et prime communale
- Propreté sans faille
- Veille, bienveillance et interface (vigilance)
- Communication et promotion
- Placemaking & Eté au parc
- Rendez-vous 'Pause Culture'
- Balade d'Halloween
- Marché de Noël Solidaire

Maîtrisant les forces et faiblesses de son centre, les menaces et opportunités qui se présentent à elle, la GCV est à même de :

- Conseiller et accompagner le porteur de projet dans son **positionnement sectoriel** et **géographique** ainsi que dans la **prospection d'une cellule** commerciale.
- **Mettre en réseau** le porteur de projet auprès des différents acteurs public et privés locaux.
- Renseigner le porteur de projet sur le **contexte socio-économique** du centre-ville via l'outil de gestion statistique alimenté par un ensemble de données micro-économiques relatives au centre-ville (flux piétons, enquêtes, relevés commerciaux et parkings,...)
- Accompagner le porteur de projet dans ses démarches d'obtention des différentes **primes** allouées à l'installation de nouveaux commerces et dans les **démarches administratives** liées à l'ouverture d'un commerce en centre-ville.

Personne de contact :

asbl Arlon Centre-Ville

rue Paul Reuter, 8

6700 Arlon

www.arloncentreville.be

gcv@arlon.be

063/24.56.85-

PRIME CREASHOP & PRIME COMMUNALE

LASSANCE Aubry creashop@arlon.be

063/24.56.85

> Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h.

2/ ACIA

Fondée en 1930, l'Association Commerciale et Industrielle d'Arlon a pour mission de promouvoir le commerce arlonais. Le premier rôle de l'ACIA est de défendre et soutenir ses adhérents et de les représenter auprès des autres institutions.

Evénements à son actif :

- la braderie d'été
- Bati + et Jardi +
- La joyeuse entrée de Saint-Nicolas
- La patinoire
- Défilé et Fashion Destock
- After Work,
- ...

Personne de contact :

ACIA

rue Paul Reuter, 13

B-6700 ARLON

Tél : 063/22.47.97

www.acia.be

PRÉSIDENTE : Catherine ARNOLD 0496/87.82.15

3/ CHALLENGE

Challenge est couveuse d'entreprise pour demandeur d'emploi spécialisée dans l'accompagnement à l'auto-crédation d'entreprise. Challenge propose des solutions confirmées en formation, financement, la mise à disposition de locaux... Des outils efficaces pour tester votre projet... Avant de prendre votre envol !

- Accompagnement personnalisé et expertise professionnelle
- Réseautage professionnels
- Formations
- 'Le Village des Créateurs'

Personne de contact :

CHALLENGE

LOUIS Pauline

061/28.75.41

www.challengeonline.be

pauline.louis@challengeonline.be

Permanences sur Arlon :

Zone Artisanale de Weyler

Rue Claude Berg, 34

6700 Arlon

> Uniquement sur rendez-vous

4/ CREA-JOB

Créa-Job est une couveuse d'entreprise pour demandeurs d'emploi dont la mission première est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle en accompagnant les personnes qui souhaitent créer leur activité d'indépendant à titre principal.

Créa-Job se décline en 4 pôles :

- La préparation de projet
- Le test en couveuse d'entreprises
- La recherche de financement
- L'accompagnement post-crédation

Personne de contact :

CREA-JOB

JUMEL Eve

ZORATTI Katrine

084/46.83.80

www.creajob.be

eve.jumel@creajob.be

katrine.zoratti@creajob.be

Permanences sur Arlon :

Administration communale de la Ville d'Arlon

Rue Paul Reuter, 8

6700 Arlon

> Tous les derniers vendredis du mois à partir de 9h30

5/ CCILB

La CCILB ou Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge est un organisme de services aux entreprises offrant une palette d'actions et de compétences au service de l'entrepreneuriat :

- Du conseil et de l'accompagnement...
- De l'aide technique et concrète...
- De l'information économique au sens large...
- De la mise en réseau...
- De la veille « réglementaire » et d'opportunités...
- De la conception et du suivi de projets ponctuels et/ou récurrents...

Personne de contact :

CCILB

NOEL Julie

061/29.30.57

www.ccilb.be

julie.noel@ccilb.be

Permanences sur Arlon :

Espace Wallonie d'Arlon

Place Didier 42

6700 Arlon

> Tous les premiers lundis du mois, sur rendez-vous

6/ UCM

L'UCM, une organisation patronale engagée dans la défense des indépendants et des chefs d'entreprises, propose aux PME une gamme diversifiée de services.

Le service de développement économique appelé communément le DEVECO a la mission d'accompagner les porteurs de projets et indépendants dans la création d'entreprise ou la croissance.

- Elaboration de plan financier ;
- Accompagnement en communication ;
- Analyse de l'aspect juridique ;
- Structuration du projet ;
- Etude de marché ;
- Accompagnement aux aspects environnementaux ;
- Accompagnement aux aspects alimentaires (normes AFSCA, ...)

Personne de contact :

UCM

Nathael Foulon

Avenue Herbofin, 32B – 6800 Libramont

tél : 061/230.736

www.ucm.be

nathael.foulon@ucm.be